



Litige téléphonie mobile orange

Par **Poopy31**, le **19/01/2011 à 19:25**

Bonsoir,rnrnJe me permet de vous écrire sur le forum car j'ai un litige avec Orange et je ne sais plus comment procéder.rnJ'ai souscrit au forfait Origami style, le 27/11/10 qui me donne droit à 2h de communication et à l'illimité partagé sur 3 numéros, c'est à dire que je peux appeler et envoyer des sms gratuitement à ces numéros, que eux peuvent m'appeler et m'envoyer des sms gratuitement aussi.rnLe 07/12 j'ai téléphoné au service client pour leur signalé que mon illimité partagé ne fonctionnait pas, je peux appeler et envoyer des sms gratuitement à mes 3 numéros, mais eux ne peuvent pas. Le moindre appel ou sms leur est facturé.rnOn m'a répondu que c'était un problème interne orange, que cela serait régler sous 7 jours.rnA aujourd'hui mon forfait ne fonctionne toujours pas.rnAprès 3 appels au service client, rien n'a bougé.rnJ'ai envoyé 4 e-mails, car mine de rien, ça revient cher d'avoir le service client, et là je me vois répondre que mon forfait fonctionne alors que ce n'est pas le cas et que j'ai la preuve de ce que j'avance (un relevé des appels téléphoniques facturés à un de mes numéros illimités).rnLe 06 janvier dernier, j'ai envoyé un recommandé à Orange, en réexpliquant mon problème. Ils m'ont répondu le 13 en me disant que mon forfait fonctionnait.rnJ'ai renvoyé un recommandé ce matin.rnJ'ai l'impression d'entretenir un dialogue de sourd, personne chez orange ne daigne se pencher sur mon dossier, j'en ai marre. Je ne sais plus quoi faire, ni comment procéder pour qu'on prenne mon problème au sérieux, car je paie quand même une prestation dont je ne bénéficie pas pleinement.rnMerci d'avance pour votre aide.

Par **Poopy31**, le **20/01/2011 à 14:55**

Personne pour me répondre?